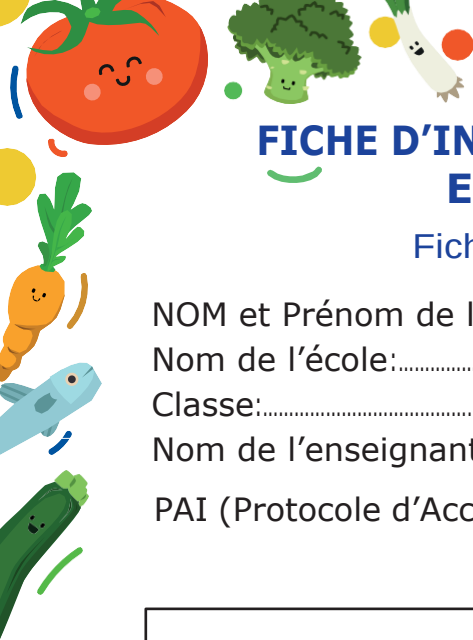




FICHE D'INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE – 20... / 20...

Fiche d'inscription à retourner au Guichet Unique

NOM et Prénom de l'élève:

Nom de l'école:

Classe:

Nom de l'enseignant:

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

OUI

NON

NOM et Prénom du responsable :

Adresse de facturation :

Téléphone portable :

Adresse mail (obligatoire) :

ACCORD LONGUE DUREE

Motif :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

☐ ☐ ☐ ☐

Du : Au :

ACCORD EXCEPTIONNEL

Motif :

Le :

Du : Au :

Mode de paiement :

☐ Prélèvement automatique
(fournir un RIB)

☐ Paiement par Carte Bancaire

☐ Paiement par Chèque Bancaire

☐ En espèces

☐ J'ai pris connaissance du règlement
intérieur disponible sur le site de la ville
www.berreletang.fr

Date et signature :

Demande d'autorisation préalable auprès du Service Education

Guichet Unique - Centre Administratif - Entrée Marthoméla
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
04 42 74 94 23 - guichet.unique@berreletang.fr

« Les informations collectées par La Commune de Berre l'Étang font l'objet d'un traitement manuel et / ou automatisé. Ces informations sont à destination exclusive de la Commune. Les données seront conservées le temps nécessaire à l'accomplissement des différentes finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre mail à dpo@berreletang.fr. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ».

